

## À chaque âge et en tout lieu, les noyades restent un danger : Adoptez les bons comportements !

En mer, en rivière, en lac ou en piscine, l'été est souvent l'occasion de baignades et d'activités nautiques. Mais chaque été, les noyades sont responsables de nombreux décès accidentels, tant chez les enfants que chez les adultes et les seniors. Au cours de l'été 2015, l'enquête NOYADES a recensé 1 266 noyades accidentelles<sup>1</sup>, dont 436 décès, soit près de 4 décès par jour. Tous les âges et tous les lieux de baignade ont été concernés. Pour éviter les risques et profiter de l'eau sans danger, la Direction générale de la Santé et Santé publique France rappellent les bons réflexes.

### En mer : prenez en compte votre forme physique et les conditions météo

Au cours de l'été 2015, la moitié des noyades accidentelles ont eu lieu en mer, soit 637 noyades dont 167 décès. Les personnes âgées de 45 ans ou plus représentaient plus de la moitié des cas, et les personnes âgées de 65 ans ou plus, plus d'un tiers. Les noyades étaient principalement dues aux courants ou à un épuisement. Dans plus de la moitié des cas un problème de santé était également présent, chez les plus de 45 ans.

Lors d'une baignade en mer, restez dans une zone de baignade surveillée. Renseignez-vous sur l'état de la mer et des courants, et tenez compte de votre condition physique et de votre état de santé avant de vous lancer à l'eau !

### En piscine : surveillez vos enfants de près et en permanence

Les noyades en piscine représentent près d'un quart des noyades accidentelles, dont 74 décès. Plus de la moitié des victimes en piscine sont des enfants de moins de 6 ans. Un manque de surveillance a été relevé dans trois noyades sur quatre chez les enfants de moins de 6 ans.

Une surveillance constante et rapprochée des enfants est indispensable : aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée. L'apprentissage de la nage est recommandé le plus tôt possible, mais il n'est jamais trop tard pour apprendre à nager, même à l'âge adulte !

### En cours d'eau et plan d'eau : respectez les interdictions de baignade

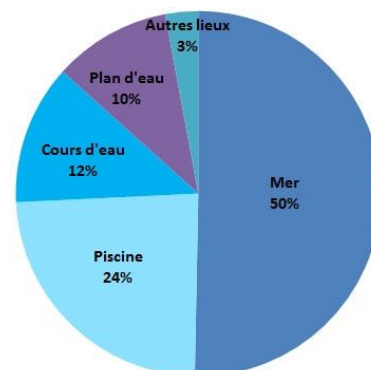
Un peu moins d'un quart des noyades ont lieu en cours d'eau et plan d'eau mais présentent la plus forte proportion de décès : les noyades accidentelles recensées sont mortelles dans 62% des cas. Ces dernières se sont produites le plus souvent en raison d'un problème de santé, d'une chute ou d'une consommation d'alcool. Ces noyades arrivent fréquemment en zone de baignade interdite ou non surveillée.

Respectez toujours les interdictions de baignade, et restez dans les zones surveillées. Ne consommez pas d'alcool avant la baignade ou toute activité nautique !



### Se baigner sans danger : les bons réflexes

Retrouvez les conseils et gestes à adopter pour se baigner et pratiquer une activité nautique en toute sécurité dans une brochure, téléchargeable sur : [inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/accidents/noyades.asp](http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/accidents/noyades.asp).



Répartition des noyades accidentelles selon le lieu

<sup>1</sup> Données issues de l'enquête NOYADES 2015, menée par Santé publique France (anciennement InVS) entre le 1er juin et le 30 septembre 2015, en France métropolitaine et départements et collectivités d'outre-mer.